

N/REF : 30/07/2025 14H57 C:263642 I:35908
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mercredi 30/07/2025 a 14H57

IMMOBILIERE VICTOR HUGO

**6 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : BUISSONNES
6 RUE DES BUISSONNES
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 04 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 6 BUISSONNEES - FONTAINE - MME ESCOJIDO BRIGITTE 06 63 26 62 04
RDC

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHER CANALISATION

Donneur d'ordre : Mme A PIGNON

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 01/08/2025 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE ECOULEMENT CUISINE, SALLE DE BAIN
EXTRACTION IMPORTANTE DE GRAISSE
ACCES DEPUIS LE SIPHON DU BAC A DOUCHE AU REZ DE CHAUSSEE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 04/08/25 a 07H38 Mme A PIGNON

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66

TOTAL H.T.	270,66
T.V.A. a 20,00%	54,13
TOTAL T.T.C.En EURO	324,79

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN